

un vers de gentiane

La lettre d'information du Plan régional en faveur de l'azuré de la croisette

En bref...

Deux nouvelles communes du Jura engagées pour la préservation de l'azuré de la croisette

Suite à des échanges engagés dans le cadre du plan d'action, deux communes des environs de Champagnole (39), sur le plateau des Moidons, ont récemment souhaité s'engager pour la préservation de leur patrimoine naturel en confiant au Conservatoire d'espaces naturels la gestion de terrains communaux abritant l'azuré de la croisette.

A Montrond, la pelouse du Tatou est aujourd'hui activement menacée par l'enfrichement, après un passé pastoral et une conversion éphémère en « circuit de motocross ». Sur la commune du Latet, la pelouse du Livernet s'est discrètement maintenue dans le creux d'un virage routier, mais reste vulnérable. Ce n'est pas sans étonnement que les équipes municipales ont appris (et compris !) l'intérêt de ces petits espaces en déprise, aujourd'hui non agricoles, qui abritent pourtant encore des trésors remarquables et fragiles.

Pour ces deux sites, une réflexion sera engagée dès 2015 pour définir précisément les interventions nécessaires et les mesures de préservation les plus adaptées. Une notice de gestion, tenant compte d'une problématique paysagère à plus large échelle, sera notamment proposée.

Luc Bettinelli,
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Des gentianes croisette découvertes près de Vesoul et dans la vallée de la Loue !

Deux nouvelles stations de gentiane croisette (*Gentiana cruciata*) ont été découvertes en Franche-Comté sur des sites isolés par rapport aux zones où la plante est déjà connue ; ce qui ouvre de nouveaux horizons pour sa sauvegarde !

La gentiane a ainsi été redécouverte dans la région de Vesoul en 2013 par Albert Piguet avec quelques pieds dans une pelouse en voie d'enfrichement proche de l'aérodrome de Frotey-lès-Vesoul. L'espèce a très fortement régressé en Haute-Saône et n'avait plus été observée sur ce secteur depuis 1898 !

En 2013 aussi, c'est une population forte de plus de 80 pieds qui a été découverte par Bertrand Cotte et Magalie Mazuy sur un bord de route de Montgesoye, dans le Doubs. Cette station est la première, et pour l'instant la seule connue de la vallée de la Loue.

L'azuré de la croisette n'est malheureusement pas présent sur ces deux sites.

Bertrand Cotte,
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Des trésors d'herbiers

Dans les greniers du Château d'Arlay (39), Valéry Malécot, enseignant-chercheur, a analysé un herbier réalisé par Jean-Claude Luc, un frère dominicain originaire de Haute-Saône. Les prélèvements provenaient de 5 départements (Ain, Haute-Saône, Doubs, Jura et l'ancien « Mont-Blanc »), la période de récolte s'étalant de 1775 à 1811. Cachée parmi plus de 2000 planches, celle de la gentiane croisette présentait des oeufs d'azuré de la croisette vieux de plus de 200 ans !!

Deux autres herbiers, l'un, anonyme, conservé à la bibliothèque diocésaine de Montciel, l'autre, disponible sur internet et réalisé par Daniel Pellé, ont permis de localiser la gentiane croisette sur deux communes du Jura n'étant pas connues comme l'ayant abritée, Saint-Laurent-la-Roche et Andelot-en-Montagne. Les plantes ont été récoltées respectivement en 1866 et 1956.

Ce sont de belles surprises qui nous offrent de nouvelles données historiques pour ces deux espèces.

Dominique Malécot,
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



BILAN : où est présent l'azuré de la croisette en Franche-Comté à l'heure actuelle ?

En 2003, le plan d'action en faveur de l'azuré de la croisette avait débuté par une phase active d'inventaire, basée sur la recherche des œufs du papillon dans les stations de gentiane croisette recensées par les botanistes de la Société botanique de Franche-Comté. Mais cet inventaire n'est pas resté figé ; l'amélioration et la mise à jour régulière des connaissances sur la répartition constituent au contraire un axe important du programme ! Les dynamiques lancées autour de l'espèce, mais aussi autour de ses plantes-hôtes (les gentianes), ont amené à de nombreuses découvertes ces dernières années. Bien que les habitats du papillon ne soient malheureusement pas épargnés par l'érosion de la biodiversité, les efforts de conservation, de concertation et de suivi semblent porter leurs fruits : plus des trois-quarts des stations connues ont été confirmées ces cinq dernières années. Voici pour celles-ci un petit tour d'horizon dans les différents secteurs concernés de Franche-Comté, avec des situations contrastées !

Environ
130 stations
sont aujourd'hui
recensées contre
15 au début du
programme en
2003

Haute-Saône

Sur la station de Renaucourt, une belle population se maintient encore, mais les prospections systématiques de 2014 sur les pelouses du secteur par le CEN Franche-Comté confirment son très fort isolement.



Nord du Doubs

Au nord du massif jurassien franc-comtois, l'azuré de la croisette est très rare et connu uniquement de deux stations (à Frambouhans et Courtefontaine).



Légende :

- stations d'azuré de la croisette confirmées depuis 2010
- stations d'azuré de la croisette disparues ou sans confirmation récente



Secteur de Champagne, Nozeroy et plateau lédonien

A plus basse altitude, l'azuré se fait beaucoup moins régulier (12 stations récentes sur 10 communes), même si certaines populations (Vannoz, Conte) sont parmi les plus importantes de la région.



Petite Montagne

C'est un des bastions pour l'espèce ! (37 stations confirmées récemment sur 17 communes) ! Voir le zoom page suivante.



Haut-Doubs

Entre Pontarlier et Mouthe, les prospections menées principalement par le Syndicat mixte du Haut-Doubs et les amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray montrent que les « communaux » de nombreux villages abritent encore l'azuré (13 communes et 23 stations), avec localement de grosses populations (Sainte-Colombe, Rochejean, Jougne). Certaines stations de gentiane croisette, comme à Pontarlier, semblent cependant avoir été abandonnées récemment par le papillon.



Haut-Jura

Avec 42 stations sur 26 communes, réparties sur toute la haute chaîne et le plateau du Grandvaux dans le département du Jura, c'est l'autre bastion de l'azuré de la croisette en Franche-Comté. Certaines communes (Longchaumois, Fort-du-Plasne...) abritent même de nombreuses stations, mais là-encore, au-delà des nouvelles découvertes et du bilan récent plutôt rassurant issu des efforts conjoints du Parc naturel régional du Haut-Jura et de l'Observatoire régional des invertébrés (CBNFC-ORI), un recul est constaté localement.

Vous avez vu l'azuré de la croisette ou sa plante-hôte près de chez vous ? Contactez-nous !

ZOOM sur...

la Petite Montagne, le paradis pour les azurés de la croisette

Le site Natura 2000 Petite Montagne du Jura abrite une population importante d'azuré de la croisette. Sur environ 80 % des sites de ce territoire, le papillon a la particularité de pondre sur la gentiane jaune, appelée aussi grande gentiane, qui a le même rôle de plante hôte que la gentiane croisette. On dénombre au total une cinquantaine de sites de ponte, allant de quelques œufs à plus de 5000 œufs pondus chaque année.



Dans le centre du site Natura 2000, sur les communes de Lains et La Boissière d'une part et sur les communes de Sarroigna, Cernon et Légna d'autre part, de nombreuses pelouses sont survolées par les azurés. Certaines sont des sites de ponte importants et d'autres, avec seulement quelques pieds de gentiane jaune ou de gentiane croisette, ne sont pas pondus tous les ans mais ont un rôle essentiel dans la préservation des populations. Ces pelouses permettent en effet le déplacement des papillons entre les sites, ce qui assure le brassage génétique.

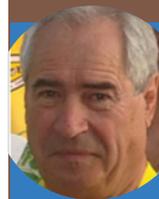
Les actions de préservation du papillon se font notamment par l'encouragement de pratiques favorables sur toutes les pelouses sèches, puisque beaucoup d'entre-elles sont favorables et de nouvelles stations sont découvertes chaque année. Des mesures agro-environnementales (MAET puis MAEC) sont proposées et de nombreux agriculteurs s'engagent dans la préservation du milieu, avec notamment l'interdiction de fertiliser (fumier, lisier, azote...) et la limitation du chargement (nombre d'animaux à l'hectare limité).

Etant sur un site Natura 2000, ils perçoivent une aide à l'hectare qui permet de valoriser leur pratique et de compenser les pertes de rendement. Cela préserve ainsi les gentianes, les azurés ainsi que tout le cortège d'espèces de faune et flore des pelouses sèches. D'autres actions de préservation de sites de ponte ont été réalisées, par l'intermédiaire de cinq contrats Natura 2000, où des communes et le Conseil général se sont engagés dans la restauration et l'entretien du milieu. Ces habitats sont d'intérêt communautaire car rares et menacés à l'échelle européenne et particulièrement riches en biodiversité. Ils peuvent donc bénéficier d'action de gestion subventionnée.

Les réseaux ou trame de milieux sont de plus en plus pris en compte par les dispositifs de préservation de la biodiversité. La trame verte et bleue, en cours d'élaboration à l'échelle du pays lédonien, sera composée d'une sous-trame de milieux agricoles extensifs dont les pelouses sèches de Petite Montagne feront partie.

Marion Guitteny
Communauté de Communes Petite Montagne

Une personne «fourmidaible» !



Denis Fournol est maire de Conte, une commune du Jura d'une soixantaine d'habitants, faisant partie de la Communauté de communes du plateau de Nozeroy. L'azuré de la croisette et la gentiane croisette sont présents sur cette commune en voie de signer une convention pour leur préservation.

Aviez-vous connaissance de la présence de l'azuré de la croisette sur votre commune ?

Pas du tout ! Le Conservatoire d'espaces naturels nous a téléphoné pour aller sur différentes parcelles avec l'exploitant agricole Philippe Fumey. Sur le terrain, nous avons découvert près de 800 pieds de gentianes avec de nombreuses pontes. Nous avons appris qu'il s'agissait d'une des plus grosses stations de Franche-Comté. Il faut dire que le site reste assez sauvage et qu'il ne subit pas d'intervention chimique.

Qu'avez-vous pensé de la proposition de convention pour la conservation de la gentiane et du papillon ?

Nous sommes très attentifs à la préservation de l'environnement comme par exemple notre ressource en eau avec le périmètre de protection de la station de pompage. Il est aussi toujours intéressant d'avoir des zones préservées pour la biodiversité. Philippe Fumey qui exploite les parcelles sait ce qu'il faut faire et ne pas faire comme éviter le surpâturage par ses chevaux par exemple.

Les règles d'or pour la préservation de l'azuré

L'enquête menée, entre 2007 et 2008, auprès de 37 exploitants volontaires a permis de confirmer les orientations de gestion favorables à la gentiane et à l'azuré. Un petit retour sur les « règles d'or » n'est jamais superflu !

1 NE PAS FERTILISER, au moins sur les zones d'implantation des gentianes ;

2 MAINTENIR UN CHARGEMENT MOYEN RELATIVEMENT FAIBLE, mais assez élevé pour éviter une fermeture du milieu (entre 0,2 et 0,7 UGB/ha/an) ;

3 NE PAS EFFECTUER DE FAUCHE DE REFUS, au minimum sur les zones d'implantation des gentianes, avant l'arrivée de l'automne.



Les cousins de l'azuré

Les azurés forment une grande famille, ainsi une vingtaine d'espèces présentent en Franche-Comté les ailes bleues brillantes qui leur ont valu leur nom. Cette couleur bleue du dessus des ailes est l'apanage des mâles, les femelles sont en générale brunes avec ou sans marques orangées.

Plusieurs espèces d'azurés se rencontrent couramment sur les pelouses sèches qui accueillent la gentiane croisette. En voici quelques-unes des plus fréquentes :



Les mâles du bel-argus sont d'un bleu éclatant, alors que ceux de l'argus bleu-nacré sont d'un bleu pâle nacré.



Le bel-argus (*Polyommatus bellargus*) & l'argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*)

Ce sont deux spécialistes des pelouses sèches où ils pondent sur les hippocrépides à toupet. Ils ressemblent à l'azuré de la bugrane mais s'en différencient par les franges blanches des ailes entrecoupées de tirets sombres.

L'azuré de la bugrane (*Polyommatus icarus*)

De loin le plus commun des azurés, présent dans les jardins et toutes sortes de prairies où il se reproduit sur les trèfles et les lotiers. On le reconnaît aux franges des ailes blanches et à la rangée de lunules oranges bordant le dessous des ailes.



L'azuré de la croisette

L'azuré de l'ajonc (*Plebejus argus*)

Il fréquente les pelouses sèches et les prairies maigres et se reproduit sur les lotiers, genêts et d'autres légumineuses. On le reconnaît surtout grâce aux ocelles noirs qui ornent le dessous des ailes postérieures. Celles qui bordent l'aile sont pupillées en leur centre d'écaillés bleues brillantes.

L'azuré des nerpruns (*Celastrina argiolus*)

Cet azuré fréquente les haies et lisières puisque ses plantes hôtes sont des arbustes : cornouillers, nerpruns, houx, lierre, etc. On le reconnaît à sa couleur très pâle dessus comme dessous et aux points noirs du dessous très petits.



L'azuré du trèfle (*Cupido argiades*)

C'est une espèce commune dans une grande variété de prairies humides à sèches, qui se développe sur un grand nombre de légumineuses (trèfles, lotiers, vesces, etc.). On le reconnaît à la petite queue présente sur chaque aile postérieure soulignée par deux taches oranges et noires.



Le demi-argus (*Polyommatus semiargus*)

On le rencontre dans les prairies et pâtures où poussent les trèfles. Contrairement aux précédents, il n'a qu'une rangée de petits ocelles noirs sous chaque aile, sans aucune marque orange.

Bertrand Cotte, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Coordinateur du plan régional en faveur de l'azuré de la croisette :



Partenaires techniques :



Partenaire financier :



Directrice de publication : Anne Vignot • Rédaction : Luc Bettinelli, Bertrand Cotte, Dominique Malécot, Elvina Bunod, Clémence Curlier / Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté • Marion Guitteny / Communauté de Communes Petite Montagne • Mise en page : Elvina Bunod / CEN Franche-Comté • Illustrations : Desmond Bovey • Photos : Luc Bettinelli, Dominique Malécot, Charly Moureau, Raphaëlle Itrac-Bruneau, Pierre Durllet, Edith Coli, Magalie Mazuy, Sylvie Duret • Carte : Taxa CBNFC-ORI / SBFC / OPIE FC • Imprimé sur papier recyclé par Simon Graphic • Numéro ISSN 2269-7837 • dépôt légal juin 2015

Coordination et contact : Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté • Maison de l'environnement de Franche-Comté • 7 rue Voirin • 25000 Besançon • 03 81 53 04 20 • contact@cen-franchecomte.org • www.cen-franchecomte.org